

ABONNEMENTS

Lyon et banlieue.....	un mois 50 cent.
Départements du Rhône et limitrophes.....	60
Autres départements....	70

Pour les abonnements et la correspondance
écrire *franco* à l'adresse suivante :

Le journal le **RASOIR**,
Rue de la Belle-Cordière, 14, Lyon.

Et joindre à la lettre le montant de l'abonnement
en timbres-poste.



JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

LIBRAIRIE ÉVRARD

rue Impériale, 52.

PARAISANT LE SAMEDI

A. CHERANCÉ

Gérant responsable.

COUPS DE RASOIR

Tant il est vrai que les journaux *démoc-soc* pratiquent plus que quiconque la doctrine du double poids et de la double mesure.

Voyez le *Progrès* :

Apprenant que les maires et les curés de sept communes du département de l'Ariège ont demandé une commutation de peine en faveur de Jules Pic, leur ex-conseiller général, la feuille lyonnaise s'empresse de dire avec l'esprit pétillant qui la caractérise :

« Les signataires voudraient-ils qu'on l'envoie fonder un journal dans les colonies? »

Voyez-vous ça ! le *Progrès*, disciple de Raspail, c'est-à-dire demandant comme ce dernier l'abolition du code pénal et la destruction du code criminel, sent sa conscience se révolter quand il s'agit de faire une demi-application de ce bienfaisant système à un condamné qui n'est pas de son parti.

Il est vrai que la même feuille demande, non une commutation de peine, mais une amnistie pleine et entière pour M. Ledru-Rollin, qui n'avait tenté que d'assassiner l'Empereur.

Tout récemment, la même feuille tapait dur et ferme sur un sieur Séraphin Pons, empirique de la Savoie, dont l'ignorante intervention avait définitivement causé la perte d'une jambe à un malheureux jeune homme qui avait été assez mal inspiré pour s'en rapporter à lui.

Le *Progrès* était indigné : il ne comprenait pas comment, en plein dix-neuvième siècle, il se trouvait encore des individus assez sots pour s'en rapporter à la prétendue habileté d'un homme n'ayant aucun titre et aucun droit à l'exercice de la médecine, c'est-à-dire ne possédant aucun diplôme.

Le *Progrès* avait raison et je suis tout à fait avec lui. Mais enfin, il faut être logique : pourquoi tant de rigueurs et de duretés pour l'empirique Séraphin Pons, en même temps qu'une si profonde indulgence et d'aussi douces paroles pour cet autre empirique qui s'appelle Raspail?

Un journal a commis, ces temps derniers, la coquille suivante :

Il a écrit *Caisse d'Espagne*, au lieu de *Caisse d'Epargne*.

Qu'on demande un peu aux porteurs d'obligations du Saragosse si *Caisse d'Espagne* et *Caisse d'Epargne* sont deux choses identiques?

Je reçois d'un correspondant la question suivante :

« Pourquoi dans les gares de chemin de fer ne vend-on pas tous les journaux? Pourquoi dans les gares de Lyon, notamment, ne vend-on que le *Salut public* et le *Progrès*? »

Probablement, cher Monsieur, parce que les autocrates de la Compagnie le veulent ainsi. Je sais bien qu'ils ne devraient pas rendre les voyageurs victimes de leurs rancunes personnelles : il est assez curieux, en effet, de voir les Compagnies de chemin de fer tenir hors de la portée des voyageurs les feuilles telles que le *Courrier* et la *Décentralisation*. Mais rien ne m'étonne plus de la part de ces puissants seigneurs, et on m'apprendrait qu'ils refusent de transporter dorénavant les abonnés des feuilles ennemies que je n'en ferais pas le moindre haut-le-corps.

Dans quelque temps, j'espère que non-seulement la Compagnie P.-L.-M. établira un solide cordon sanitaire pour protéger ses voyageurs contre les mauvaises lectures, les discours de M. le duc de Persigny, par exemple, mais encore qu'elle fera confectonner une bibliothèque spéciale de volumes vantant l'excellence de son matériel, la politesse et la complaisance de ses employés.

Il est un livre, entre autres, qu'on fera bien d'introduire dans ladite bibliothèque : c'est un catéchisme de persévérance ou, plutôt, de résignation à l'usage des voyageurs se rendant de Lyon à Roanne par Tarare.

Jules Frantz, ô sacrilège! a accepté les présents d'Artaxercès : l'ex-directeur de l'*Avant-Garde*, qui

s'intitulait lui-même, avec Capitan, le Rochefort lyonnais, comme Toussaint-Louverture s'intitulait le Bonaparte des noirs, l'ex-directeur de l'*Avant-Garde*, dis-je, a accepté les bienfaits de l'amnistie.

Cela m'étonne, moi : je m'attendais à voir ce terrible champion, adversaire de la tyrannie, se sacrifier lui-même sur un Golgotha volontaire et répondre au décret du 15 août : « Je rentrerai dans ma « malheureuse patrie quand la liberté m'y aura « précédé. »

Eh bien! pas du tout, il est rentré tout simplement sans la déesse Liberté, et son arrivée à Lyon n'a rien changé à la physionomie de la ville : le Casino, l'Eldorado, la Closerie des Lilas, l'Alcazar ont eu un pilier de plus, voilà tout.

Il paraît que, pendant que Jules Frantz donnait des leçons de dessin à Genève, il nourrissait celui de remonter l'*Avant-Garde* : c'est, du moins, ce que semblait prédire Mme Jeanne Clerc dans l'*Excommunié*, par une lettre qui n'empêchera pas celles de Sévigné et même celles de Boquillon de rester célèbres.

On nous parle même de certaines démarches faites auprès des imprimeurs de Lyon pour prêter leurs caractères et leurs presses à la prose de l'ex-proscrit. Ces industriels ont tous refusé, dit-on, avec une rare unanimité. N'allez pas croire, au moins, que ce soit par crainte des tribunaux : il y a d'autres raisons plus péremptoires. Demandez à M. Vingtrinier!

Je crois que l'ex-artiste du Cercle des familles devra renoncer décidément à être un homme illustre. Oh! ce n'est pas tout à fait aussi facile pour faire sa place sur la scène du monde que pour faire sa place sur les planches d'un bouis-bouis quelconque.

Et dire que c'est un ami de Victor Hugo; que le grand poète lui écrit et lui envoie, contre un boniment de deux colonnes, un exemplaire de l'*Homme qui rit* avec « flatteuse dédicace. »

A propos de Victor Hugo, vous savez qu'il continue sa réclame au suicide à long feu : deux ou trois fois amnistié, deux ou trois fois il persiste à rester sur son rocher, où il se drape en demi-dieu et d'où

il inonde le monde de radotages qui ne se vendraient qu'aux épiciers si on pouvait voir leur auteur autrement qu'à travers la brume épaisse qu'il a si habilement placée entre la France et lui.

Pendant ce temps-là, il souffle de toute la force de ses poumons des infamies sur Napoléon I^{er} à ses godelureaux de fils.

Ah ! le temps est loin où le poète de la *Légende des siècles* tonnait contre les trois cents avocats qui avaient chicané un tombeau au sublime héros de la France. A cette époque, Victor Hugo ne vomissait pas l'injure et les imprécations contre cette mémoire : il voulait, au contraire, faire reposer sous la colonne Vendôme les restes du grand empereur et lui disait :

Tu seras bien chez nous, couché sous la colonne.

Oh ! va, nous te ferons de belles funérailles !
Nous aurons bien, un jour peut-être, nos batailles :
Nous en ombragerons ton cercueil respecté.
Nous y conviendrons tout, Europe, Afrique, Asie,
Et nous t'amènerons la jeune poésie,
Chantant la jeune Liberté.

M^e Andrieux, avocat à la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice de Lyon, dépose dans les colonnes des journaux ou dans les oreilles des auditeurs des conférences publiques les économies de paroles que lui ménage le barreau.

Depuis que Jules Frantz était parti, ce pauvre M^e Andrieux n'avait plus guère à plaider. Il a imaginé alors une conférence à la Croix-Rousse, salle Valentino toujours.

Cette fois, je dois en convenir, il n'a pas parlé des mœurs des Romains aux maçons et aux ouvriers en soie. N'allez pas croire, cependant, qu'il leur ait parlé de quelque nouvel instrument de travail, tel qu'une truelle hygiénique ou un métier à l'électricité. Il leur a parlé des *Réunions publiques*.

Tous les petits journaux de Lyon, sauf le *Rasoir*, bien entendu, avaient eu soin de reproduire la réclame *omnibus* que M^e Andrieux leur avait adressée à ce sujet, ce qui ne les empêchera pas de railler amèrement, le lendemain, les réclames qui leur paraîtront avoir été adressées aux grands journaux de Lyon par la direction des théâtres, qui a bien ce pendant les mêmes droits que M^e Andrieux.

Or, savez-vous quel est le but de l'orateur de la salle des Pas-Perdus en traitant ces sujets-là en public ? — Il veut se faire croire mûr pour la députation.

Mais, cher M^e Andrieux, permettez-moi donc de vous le dire, vous vous y prenez un peu à l'avance : vingt ou trente ans au plus. Vous savez bien qu'à Lyon on ne choisit pas des représentants à la mamelle. On les prend à l'enfance, mais pas la première : l'autre. — Témoin Raspail.

D'ici à ce que vous soyez assez grand pour faire un député, le public aura ouvert les yeux sur les cocasses plaisanteries des bavards de votre parti. Cette monnaie qu'on appelle la rengaine démocratique ne passera plus, et vous serez obligé de payer avec d'autres espèces.

Il est vrai que ça vous est bien égal, vous : vous changerez de porte-monnaie, voilà tout.

Quand on vous disait qu'il n'y avait rien de plus facile que de se procurer des lettres de nos grands démocrates.

Vous savez que, tout récemment, Victor Hugo, comme pour faire une réclame à Hauteville-House et prouver que le papier s'y vend moins cher que partout ailleurs, envoyait une missive à Jules Frantz.

Voici maintenant Garibaldi qui écrit à Adrien Duvand. L'homme de Caprera traite familièrement

le directeur de l'*Eclaireur* et l'appelle « mon cher Duvand » absolument comme si dans leur jeune âge ils avaient gardé ensemble Denis Brack et ses 96 convives du Vendredi-Saint.

Ah ! Duvand, qui ne me paraît pas précisément être un sot, tant s'en faut, et qui n'a que le tort de s'être jeté dans un parti qu'il trouve ridicule *in petto*, à dû bien rire d'entendre Garibaldi, s'oublant jusqu'à laisser voir qu'il compte sur le jugement dernier. Il va se brouiller avec MM. Brack, Chanoz, Laberge, Clapeyron, M^{lle} Bobard, M^{mes} Duchêne, Berlioz, Barbet, etc., etc., et ce sera bien fait.

UN BAVARD.

HYDROPHOBIE

Ils embras' d'abord leurs femm et leurs fils.....sse

Il est entendu que l'*Hydrophobe* ne peut rien avoir à lui : après nous avoir emprunté nos articles et les avoir démarqués pour les adapter à son usage, il vient maintenant de commettre le même acte d'indélicatesse à l'égard de l'auteur du *Pompier de Nanterre*.

Cette chanson parlant des *femmes et des fils.....sse* des pompiers, l'*Hydrophobe* a jugé à propos de crier au secours au bénéfice de ses *mères, de ses femmes, de ses filles et de ses sœurs*.

Quoi ! ce sont *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs*, les 20 ou 25 gaillardes qui assistaient à la saouterie libre-penseuse du Vendredi-Saint dernier et qui, au retour, ont battu les murailles et roulé dans les ruisseaux !

Quoi ! ce sont *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs* les ovalistes, qui, lors de la récente grève, couraient les rues en brillant hideusement, brisant à coups de pierres les vitres de plusieurs ateliers de moulage et ne craignaient pas de se montrer, à une vogue des environs, attablées à des cabarets en plein vent et cuvant publiquement sur les épaules de voyous et de soudards le vin et le schnick qu'elles avaient absorbés !.....

Ce sont *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs* les tavelles qui, arrêtées dans diverses bagarres, ont passé ensuite devant le tribunal correctionnel et ont été reconnues comme faisant, depuis plusieurs années déjà, l'ornement de la classe des repris de justice.

Ce sont vos pères, vos frères et vos fils, les ex-forçats qui jouaient auprès de ces malheureuses le rôle de *souteneurs* et sont rentrés en prison en même temps qu'elles ?

Ah ! ce sont *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs* les aimables imitatrices des tricoteuses de 48, qui chantaient dans les rues de Lyon la *Marseillaise*, le *Ca ira* et la *Carmagnole* et se livraient au coin des bornes et sur les promenades publiques, comme première application de la liberté et de la fraternité.

Mes compliments, Messieurs, vous avez une bien charmante famille !

Plusieurs d'entre vous sont, sans doute, les fruits de ces édifiantes unions en plein air ! Mes compliments de nouveau : j'avais toujours pensé que vous ne descendiez pas des Croisades, mais je ne pensais pas que vous fussiez le produit de races aussi *croisées*.

Vous eussiez dû me laisser cette illusion. C'était la dernière que j'avais sur vous.

Il vous répugne, dites-vous, de transcrire nos infamies ? — Vraiment : voyez-vous ça ! Mais, pendant que vous en étiez aux phrases dramatiques, vous auriez dû dire que « le rouge de l'indignation et de la pudeur vous était monté à la face ». Cela aurait bien fait dans le paysage, comme l'on dit. Il est vrai que, pour donner quelque vraisemblance à votre dire, il vous eût fallu effacer de vos précédents numéros les sales obscénités que vous y aviez logées, notamment certaine histoire de canapé ou de fauteuil qui émaillait votre numéro 1 et qui était en quelque sorte la marque de fabrique de votre feuille.

Vous eussiez signé cela Capitan ou Frantz qu'on ne vous eût pas mieux reconnu.

Ah ! celles que vous appelez *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs* ont dû bien rire de cette anecdote cynique : les susdites se trouvaient dans leur élément ; c'était le langage qu'elles parlaient d'habitude, quand l'eau d'arquebuse ne leur a pas rivé la langue au palais.

Vous nous menacez toujours d'une expiation terrible ! Eh bien ! parole d'honneur, elle est lente à venir, cette expiation de Damoclès. C'est quelque chose comme une expiation de Jean de Nivelle, « qui fuit quand on l'appelle ». Tous les jours je m'attends à voir rapporter à l'imprimerie les morceaux de Pollux, de Babylas, de Petitpas, de Vitriolin, de Dikastès, de Parvulus, de Chérancé, du Bavard et mes propres morceaux à moi, hélas ! et chaque jour nous nous rencontrons parfaitement intacts des pieds à la tête, en dépit de vos menaces aussi bêtes que fanfaronnes.

Il est vrai de dire que, pour vous poser auprès de vos lecteurs en grands justiciers de « nos infamies », vous inventez d'assez jolis odysées. Vous rêvez que vous nous donnez des coups de bâton, des soufflets, des coups de poing, que sais-je ? moi ; puis, prenant vos rêves pour la réalité, vous les racontez à vos 52 lecteurs. Et il arrive que, parfois, dans le nombre, il y en a un qui ne vous traite pas de *blagueurs*.

Ainsi, tenez ! moi qui vous parle, il paraîtrait, d'après vous, que, mercredi ou jeudi de la semaine passée, j'ai reçu, de l'un d'entre vous, rue Impériale, deux énormes soufflets et que j'en ai eu les joues enflées.

Eh bien ! là, franchement, pour m'appliquer ça, il faut que vous m'ayez préalablement chloroformisé, car je ne m'en suis pas aperçu, mais pas aperçu du tout.

Dites-moi, jeunes rageurs, vous avez des cachemars, la nuit, n'est-ce pas ?... Si, je vous dis que vous en avez ; croyez-moi, il faut soigner ça, il faut vous purger. Ça pourrait vous jouer un mauvais tour.

Que diriez-vous, par exemple, si M. le Procureur impérial, qui, après tout, en a bien le droit, s'avait de vous demander compte de ces terribles voies de fait auxquelles vous prétendez vous être livrés ? — Ah ! vous seriez dans un bien grave embarras : il vous faudrait avouer que ces coups de poing, ces coups de bâton, ces soufflets n'ont été appliqués que par contumace. Il faudrait convenir que les corrections que vous infligez sont le digne pendant du fameux coup d'épée par lequel, l'an dernier, M. de Stamir a envoyé *ad patres* un zouave pontifical en carton !

Allons ! je ne veux pas la mort du pécheur ; vous êtes couverts d'assez de ridicule comme cela.

A bientôt, agneaux enragés !

J'irai, quand vous voudrez, baiser la main à celles que vous appelez *vos mères, vos femmes, vos filles et vos sœurs* ; seulement un détail : priez-les de se dégraisser au sel d'oseille et de ne se présenter devant moi qu'avec des gants de peau.

CASTOR.

VITRIOLIN A BRACK

QUATRIÈME ÉPITRE.

Nous avons vu où conduit la libre-pensée.

En effet, s'il n'y a plus pour l'homme ni Dieu, ni vie future, dites-moi, M. Brack, que lui reste-t-il ? Une immense convoitise et un frein matériel sans autorité et d'une inefficacité palpable : la convoitise des jouissances et la crainte du code et des gendarmes.

Or, voyons d'abord ce que vaut la crainte seule de la justice humaine. Elle n'arrêtera ni les fripons, ni les habiles et, pour tout homme, il s'agira de mettre en balance, d'un côté, des avantages certains, convoités le plus souvent avec passion, et, de l'autre, une répression éventuelle qu'il est possible d'éviter et à laquelle il aura toujours l'espoir d'échapper.

L'homme, n'ayant plus alors d'autre loi que celle

de son intérêt, la suivra nécessairement dans toute circonstance, à moins de se résigner à être la dupe d'un sentiment de délicatesse que, d'ailleurs, l'exemple et l'expérience amoindriront sans cesse.

Si l'existence de l'homme est limitée à quelques instants, s'il n'y a plus, pour lui, de ces compensations consolantes que la religion promet et assure à l'infortuné, toute position malheureuse cesse d'être acceptable, et l'homme doit nécessairement tendre par tous les moyens possibles à accroître la somme de ses jouissances et de son bonheur, fût-ce même au détriment de ses semblables.

Je sais qu'on invoquera la conscience, cette voix universelle qui crie dans l'âme de l'homme pour aider son intelligence à discerner le bien et le mal.

Je dois reconnaître que la conscience peut être pour l'homme un flambeau et un guide.

Elle est l'unique base de la morale indépendante.

Mais la conscience seule a-t-elle une base bien sûre, une sanction suffisante ?

On vous a démontré, M. Brack, que la conscience ne peut avoir sans l'appui de la religion une base infaillible, puisqu'alors il ne lui reste que la raison pour scruter et peser le juste et l'injuste. Or, qui osera soutenir que la raison est infaillible ?

D'ailleurs, vous ne pouvez le nier, les données de la conscience varient suivant l'éducation de l'homme et le milieu dans lequel il vit.

C'est ainsi que les Chinois jettent dans les fleuves les enfants difformes et que certaines peuplades considèrent comme un devoir de politesse et de bienséance de prostituer leur fille à l'étranger qui vient leur rendre visite.

La conscience livrée à ses propres forces n'est donc pas toujours un guide sûr.

Il a, sans doute, plu au Créateur de ne pas permettre que l'homme, sa créature, puisse impunément se passer de lui, et sa volonté est la loi suprême à laquelle l'homme ne peut se soustraire.

De plus, les préceptes de la conscience manquent à peu près complètement de sanction et n'ont, dès lors, qu'une autorité insuffisante.

Je prévois, M. Brack, que vous allez me répondre que le blâme et l'approbation de la conscience constituent une sanction.

Cet argument est votre unique ressource et vous ne pouvez, dès lors, le négliger.

Oui, il est beau, il est honorable, pour l'homme de pouvoir citer sa conduite au tribunal de sa conscience et d'en recevoir un témoignage approbateur !

Mais la conscience ne peut-elle être faussée ou pervertie par les passions, par les préjugés et par l'éducation ?

Hélas ! que d'innombrables exemples démontrent la légitimité de cette crainte ! Sans parler des voleurs, qui n'ont plus de conscience, combien d'atteintes sont portées aux intérêts d'autrui par des gens qui ne cessent pas de se croire honorables ? que de transactions coupables que la conscience ne peut prévenir, ni faire modifier ?

D'ailleurs, est-ce que cette voix intérieure, qu'on n'entend bien que dans le silence et lorsqu'on veut la consulter, constitue pour l'homme un frein suffisant ?

Celui qu'entraînera un vif plaisir ou l'espoir d'un immense avantage sacrifiera-t-il son plaisir ou son intérêt à la satisfaction platonique d'écouter la voix de sa conscience, s'il n'a à redouter qu'un blâme intérieur ?.....

Mais le législateur donne aux lois la Justice pour base et, dès lors, en violant la loi on viole générale-

ment la Justice. Pourquoi donc a-t-on jugé nécessaire de donner à la loi une sanction pénale ?

Si la faible voix de la conscience personnelle est suffisante pour prévenir le mal ou pour le réparer, combien n'aurait pas plus d'autorité celle de la Justice ? Il suffirait, dès lors, qu'elle exprimât une approbation ou un blâme avec des conseils. L'amende et la prison seraient une superfétation inutile.

Mais la sanction religieuse est encore plus nécessaire à la conscience publique que la sanction pénale à la loi humaine.

(La suite au prochain numéro.)

VITRIOLIN.

ERRATUM

Dans la troisième lettre de Vitriolin à Brack, par suite d'une faute d'impression, le mot *racine* a été substitué au mot *ruine*.

La phrase dans laquelle cette erreur a été commise doit, dès lors, être rectifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de réprimer l'égoïsme avec tous les moralistes parce qu'il est la ruine de toute harmonie et de toute société, etc.

LA VOGUE DE VILLEBOIS

Quand ces fiers Pompiers vont à l'exercice,
Ils embrasent d'abord leurs femmes et leurs fesses.

Boum ! boum !

C'est le canon qui annonce la fête de Villebois.

L'affiche mirobolante de cette fête sans pareille nous annonce que les pompiers en feront le plus bel ornement.

On y déploiera toutes les pompes.

Boum ! boum !

On vous fait assavoir que tous les jours du mois de septembre, à partir du 5, la ville de Villebois offrira aux nombreux voyageurs que lui verseront le chemin de fer, les bateaux à vapeur et même les omnibus, les spectacles enivrants suivants :

Dimanche, 5, messe à laquelle assisteront les sapeurs-pompiers.

Promenade des jeunes gens devant les rangs des sapeurs-pompiers.

Course d'hommes en présence des sapeurs-pompiers.

Le soir, feu d'artifice, tiré avec pompe.

Lundi, 6, course en sac : un beau foulard sera décerné au vainqueur, de la main du capitaine des sapeurs-pompiers.

Le mardi, 7, course à ânes présidée par un officier des pompiers et surveillée par MM. les sous-off. du corps.

Le mercredi, 8, on recommencera comme les jours précédents.

Le jeudi, 9, et tous les jours du mois, on fera la même chose.

Au mois d'octobre on fera les vendanges.

Pompiers et public, indigènes et invités, tout le monde pompera.

A Villebois le pompon.

Les montreurs de curiosités y trouveront tous les avantages désirables.

Les délégués de la grande et de la petite presse auront des places réservées au pressoir.

Accourez à la vogue de Villebois, vous tous qui êtes atteints du spleen ; vous rirez comme des bossus.

Malades d'yeux, vous verrez ; sourds, vous entendrez ; ankylosés, vous danserez ; et vous qui avez la pierre, soyez tranquilles, on en fera la cure.

Les pompiers arrosent déjà le dedans et le dehors. Que de boyaux seront humides !

De la vogue de Villebois ! on en parlera de Belley à Crémieu.

Ouf !

UN TAMBOUR DE LAGNIEU.

LE COURAGE DE DENIS BRACK

On lit dans le *Courrier de Lyon* :

Monsieur le rédacteur en chef du *Courrier de Lyon*,

Depuis mon duel avec M. Jules Clerc, l'année dernière, je n'ai cessé d'être l'objet des attaques, des railleries et des insinuations de mauvaise foi de la part de certains journaux appartenant à la petite presse lyonnaise.

Tant que ces actes d'agression ne sont pas allés au-delà des limites de la plaisanterie, même de la plaisanterie mensongère, j'ai bien voulu n'en tenir aucun compte et les dédaigner. Mais aujourd'hui mes ennemis en sont arrivés à dépasser complètement la mesure.

Depuis un mois environ, un nouveau journal intitulé *l'Hydrophobe*, raisonnant, je ne sais trop pourquoi, dans l'hypothèse que je serais un des collaborateurs de son adversaire le *Rasoir*, me poursuit d'allusions injurieuses et diffamatoires. Tout d'abord ces allusions ont été assez vagues pour que mes amis seuls pussent me reconnaître ; mais, samedi, M. Denis Brack, un des rédacteurs de *l'Hydrophobe*, s'est avisé de devenir plus précis.

Les personnes qui ont lu les débats du procès qui fut la suite de mon duel avec M. Jules Clerc peuvent se rappeler que ce dernier, sur le conseil de son ami Denis Brack, adressa au tribunal la déclaration suivante :

« Je suis obligé de dire qu'à un moment, pendant le combat, M. Jouve a fait observer à M. Ponet qu'il tenait son épée comme un poignard. »

Or samedi on lisait dans *l'Hydrophobe* :

« Si j'ai bonne souvenance, dans le monde du sieur Castor on va bien sur le terrain ; mais, une fois là, on perd la tête devant la pointe d'un fleuret, et dans le trouble de sa peur, on finit par se servir de son épée comme d'un poignard. »

« DENIS BRACK. »

L'allusion ici était directe et le doute n'était plus possible : évidemment, dans l'esprit de M. Denis Brack, c'était moi qui signais Castor au *Rasoir*, et il partait de là pour me dire que j'avais perdu la tête devant la pointe du fleuret de mon adversaire, qu'en un mot « j'avais eu peur. »

Quoiqu'une semblable accusation ne puisse guère s'adresser à quelqu'un qui dans le duel dont il s'agit a fait quatre blessures à son adversaire, je résolu de demander des explications à l'auteur de cette insinuation. Mon but était ou d'obtenir le retrait de cette insulte par une note rendue publique, ou de proposer à M. Denis Brack de faire personnellement lui-même une expérience de cette peur dont il me prétend coutumier.

Je priai donc deux de mes amis, M. A. Jouve fils et M. Liogier fils, de se rendre auprès de celui qui m'avait insulté. Or, hier, dans l'après-midi, ces Messieurs m'ont rapporté le procès-verbal suivant de leur entrevue avec M. Denis Brack :

« Le trente août mil huit cent soixante-neuf, à deux heures de l'après-midi, nous, A. Jouve fils et Liogier fils, sur la demande de M. A. Ponet, rédacteur du *Courrier de Lyon*, nous sommes rendus au domicile de M. Grosdenis dit Denis Brack, pour lui demander des explications sur les allusions, insultantes pour notre ami, insérées dans le numéro 4 de *l'Hydrophobe* et signées Denis Brack. »

« Nous avions mission d'exiger soit une rétractation formelle de ces insultes, soit une réparation par les armes. »

« M. Denis Brack n'a voulu souscrire à aucune de ces deux propositions. »

« Nous devons en conclure que, si, dans tout cela, quelqu'un est capable de perdre la tête devant la pointe d'un fleuret, si quelqu'un « a peur », en un mot, c'est M. Grosdenis dit Denis Brack, et non notre ami Ponet. »

« Fait et signé, à Lyon, le 30 août 1869. »

« A. JOUVE fils. »

« LIOGIER. »

Je laisse à l'opinion publique le soin de qualifier la conduite de M. Denis Brack en cette circonstance.



Je ne terminerai pas, toutefois, sans protester énergiquement contre les bruits que l'on fait courir sur mon compte depuis quelque temps : je le dis hautement, je n'ai rien de commun ni avec la rédaction ni avec l'administration du journal le *Rasoir*, et, puisqu'il est entendu qu'on ne peut obtenir de MM. Denis Brack et consorts aucune réparation par les armes, c'est aux tribunaux que je demanderai désormais raison des injures dont je serai l'objet dans l'*Hydrophobe* ou ailleurs.

A. PONET.

Vraiment ! il y a de quoi rire à ventre débou-
tonné. Ce pauvre M. Ponet n'a pas de chance avec
ses adversaires : l'un tourne le derrière pendant le
combat, pour se garantir la figure ; l'autre fait
mieux : il tourne le derrière avant le combat.

Aussi, que diable ! on n'est pas plus naïf ! Aller
demander à Grosdenis cinq minutes de courage,
c'est quelque chose comme tenter l'escalade de la
lune. Lui ! Grosdenis ! se battre ! Mais, malheureux,
la haine du duel, c'est la seule doctrine catholique
qu'ait conservée cet abbé en rupture de soutane, et
l'on sait bien à quoi il faut attribuer cette fidélité
religieuse sur ce point.

C'est égal, j'aurais bien voulu qu'il acceptât : c'eût
été drôle de voir cette caricature de sapajou incom-
pris se démener sur le terrain.

Il paraît, si l'on en croit la chronique, que l'en-
trevue entre MM. A. Jouve fils, Liogier fils et Gros-
denis a été d'un comique achevé :

En voyant entrer chez lui deux gaillards ornés de
figures de circonstance, ce dernier a compris que le
baromètre était au variable : son nez s'est mis à
remuer si fortement que ses lunettes vertes ont
roulé sur le sol et qu'un des verres a été cassé.

A la première proposition de combat, M^{me} Brack
s'est tragiquement évanouie ; les petits Denis Brack
ont glapi un refrain qui n'avait rien de commun avec
les cris de guerre des anciens Gaulois et sont venus
se blottir contre la culotte paternelle. A un moment
cependant, mû par les beaux principes de l'éduca-
tion libre-penseuse qu'il a reçue, l'ainé de ces mio-
ches a jeté sur l'un des étrangers une grappe de
raisin. Electrisé par ce noble exemple, l'illustre
directeur de l'*Excommunié* a pris sa couardise à
deux mains et a dit qu'il ne se battrait pas et qu'il
ne s'excuserait pas.

Et voilà ! ces êtres-là accusent un homme d'avoir
peur, et, quand celui-ci offre de faire la preuve du
contraire, ils opèrent prudemment leur retraite.

Grosdenis ! voulez-vous ma façon de penser ? —
Eh bien ! mon ami, vous êtes ce qu'on nomme vul-
gairement une des plus grandes ganaches de
l'empire. Vous disiez récemment que Vapereau
avait les yeux sur vous : c'est possible, mais alors
il doit trouver que vous faites une drôle de tête.

J'aurais compris que votre gérant Crétin refusât
un duel : il est peintre en bâtiment et jusqu'à pré-
sent il n'a su livrer de combat qu'aux bouteilles de
petit bleu et rosser sa femme en rentrant. C'est plus
facile que de s'aligner cela. Du reste il n'a aucun
intérêt à la dignité de l'*Excommunié*.

J'aurais compris également le refus de Fonteret :
c'est un vieillard de 60 ans, cacochyme, catarrheux,
qu'on a arraché à son battant pour en faire le gérant
du terrible *Hydrophobe*. Il faut respecter la vieil-
lesse, alors, surtout, qu'elle en arrive à cette pé-
riode de radotage qu'on appelle la seconde enfance.

Mais vous, Grosdenis, vous avez 38 ans, pas
plus ! Vous étiez très-ingambe autrefois : les pom-
mes de Saint-Jodard, chippées avec escalade et
effraction, en témoigneraient au besoin. Et vous
venez faire une reculade pareille !

Ah fi ! fi donc ! qu'avez-vous donc fait de cette
furia francese avec laquelle vous brisez les boîtes ?
Tenez, vous allez nous faire croire que vous n'étiez
si brave devant les boîtes que parce que les boîtes
ne se défendent pas et ne rendent pas coup pour

coup. Ce n'est pas du sang qui coule dans vos veines,
vieux cuir, c'est de la mélasse.

CHERANCÉ.

NOS ADVERSAIRES

Nos adversaires ont jugé utile à l'intérêt de leur consi-
dération de se révéler à nous.

Voulez-vous savoir ce qu'ils sont ?

Ils vont vous le dire eux-mêmes.

Tout le monde sait que le chien est le seul animal chez
qui la rage éclate spontanément.

Or, écoutez nos adversaires. L'un est hydrophobe, l'autre
enragé ; un troisième, qui se dit sceptique, prétend être
devenu chien ; et tout cela bave, écume au moyen d'un or-
gane inconnu jusqu'à ce jour, qui, paraît-il, s'appelle l'*Hy-*
drophobe. C'est, vous le voyez, une véritable meute et, qui
plus est, une meute enragée, qui hurle, aboie et fait des
incongruités sous les ordres d'un chef répondant au nom
de Brack.

Lors donc que nous voudrions rencontrer des adversaires
sérieux, nous n'apercevons que des chiens et nous n'enten-
dons que des aboyeurs.

Pourquoi tant de chiens, juste ciel ?

L'homme qui abandonne Dieu et nie l'âme tombe-t-il
donc fatalement dans le cynisme ?..

On nous a enseigné que c'est l'âme qui distingue l'homme
de la brute et que les créatures qui en sont privées ne peu-
vent être que des bêtes. Mais pourquoi nos adversaires
sont-ils devenus des chiens et des chiens enragés ?

Il est vrai que les chiens enragés sont essentiellement des
animaux malfaisants. Est-ce là ce que prétendraient être
nos hydrophobes et nos enragés ?..

Le soin des convenances ne nous permet pas de formuler
une réponse catégoriquement sincère, quelque autorisée
qu'elle puisse être. Mais l'opinion publique n'aura pas les
mêmes scrupules que nous et sa voix dira tout haut ce que
nous pensons tout bas.

Allons, courage, Messieurs les avocats de la libre-pen-
sée ! S'il lui faut des chiens pour défenseurs, vous aurez
bien rempli votre rôle !

Mais ne vous arrêtez pas en si beau chemin. Avez-vous
encore quelques amis derrière vous ? Appelez-les à la res-
cousse et nommez-les Azor ! Médor ! Pataud ! Rustaud !
La litanie des chiens n'est pas encore épuisée.

Qu'est-ce qui vous arrête ? Ce baptême-là ne s'adminis-
tre pas à l'église et ne nécessite pas plus que vos piteux
enterrements l'intervention du prêtre, dont vous avez hor-
reur ! Et puis, plus une meute est nombreuse et plus elle a
de courage ! Allez donc et grossissez-la, si vous pensez que
le nombre puisse la rendre respectable !

Rien que des chiens, miséricorde !

O libre-pensée ! où vas-tu avec cet attelage ?

Ils disent que tu t'élèves ! Mais on ne voit pas qu'ils
soient de taille à te porter bien haut, car ils pataugent
terre à terre et ne quittent pas les bas-fonds fangeux !

Rien que des chiens !

Mais les chiens n'ont que des griffes inoffensives, mais
on les abat lorsqu'ils deviennent dan-
gereux !

Quoi, pas un de vous, Messieurs les enragés, les hydro-
phobes, les Bracks ! pas un de vous ne s'est senti assez ter-
rible pour faire un tigre ! assez fort pour faire un lion ?

Franchement, c'est à dégoûter du métier de bête que
d'en être réduit à jouer misérablement des rôles de chiens !

L'un de vous, mes agneaux, qui signe avec raison l'Ap-
prenti, a prétendu que Blanc-Gonnet a laissé sur ma table
la recette écrite d'une poudre à laquelle il aurait donné le
nom de *poudre avunculaire*.

On ne voit pas bien clairement ce que vient faire cette
poudre sur ma table, à moins que ce ne soit pour l'em-
ployer contre l'*Hydrophobe*. Mais la désignation serait in-
exacte, attendu que ce monstre n'est ni mon oncle, ni mon
parent et que, d'avance, je répudie sa succession. D'ailleurs,
il n'a pas besoin de poison étranger pour passer de vie à
trépas, car aucun hydrophobe n'a jamais vécu longtemps
et celui auquel vous essayez de donner une maigre pâture
ne saurait se soustraire à cette loi providentielle.

Néanmoins, je veux bien, dans votre intérêt, vous com-
muniquer la recette écrite de Blanc-Gonnet.

La voici donc, avec les considérations qui la précèdent :
« Je regrette sincèrement d'avoir été libre-penseur et
par suite assassin de mes bienfaiteurs. Il eût mieux valu
pour moi et pour la société que j'eusse travaillé à détruire
la vermine, les reptiles et les bêtes malfaisantes. Pour aider
à faire quelque bien, afin que Dieu me pardonne les crimes
que j'ai commis, je vous laisse une poudre souveraine contre
les susdites bêtes, petites et grosses. Elle se compose

de pyrèthre, de strychnine et de vitriol. Pour détruire les
punaises, cafards et reptiles, il suffit d'en répandre dans
les lieux qu'ils infestent. Pour tuer les chiens enragés, il
suffit de leur en souffler dessus ou d'en saupoudrer cer-
taines boulettes.

« BLANC-GONNET. »

— Dans le cas, M. l'Apprenti, où vous désireriez expé-
rimer cette poudre, j'en tiens à votre disposition.

VITRIOLIN.

FAITS ET ANECDOTES

— Vous êtes peintre, monsieur ?

— Oui, madame.

— Je voudrais faire faire le portrait de mon mari.

— C'est facile. Je puis lui donner une séance
lundi prochain.

— C'est que... il est mort.

— Ah ! diable. C'est un portrait posthume que
vous désirez ?

— Précisément.

— Il me faudrait alors quelques renseignements.

— Nous nous sommes mariés en 1840 à Mâcon.
Né de parents pauvres, il m'épousa, quoique je fusse
fille d'une portière.....

— Permettez, Madame, ce qu'il me faudrait.....

— Quel excellent homme !.....

— Ce serait des données certaines.....

— Généreux et brave jusqu'à l'héroïsme.....

— Sur son physique en général.

— Et comme il m'aimait !.....

— J'entends bien, mais ce n'est pas son moral que
je dois peindre..... alors.....

— C'est vrai, monsieur ; pardonnez à un épan-
chement bien naturel.....

— Vous n'avez pas de lui quelque vieille minia-
ture ? Quelque ancien croquis qui puisse me mettre
sur la trace ?

— Attendez..... je crois me rappeler. Son père
l'avait fait peindre à sa sortie de l'école des frères.

— Ah !

— Mais il n'a jamais su ce qu'était devenue cette
toile.

— Avez-vous eu des enfants ?

— Nous avons eu Philibert.

— Et M. Philibert ressemble-t-il à son père ?

— Pas du tout, pas du tout. Tout ce que je puis
vous dire, c'est que, dans sa jeunesse, cet enfant
échangeait les bons de pain et de viande que nous
donnait le bureau de bienfaisance contre de la miché
et des côtelettes.....

— Jusqu'à présent, je ne vois pas comment re-
construire.....

— Et que la mairie finit par s'apercevoir de ce
petit manège et nous retrancha ses secours. Plus
tard mon fils se maria à Genève avec une jeune blan-
chisseuse.....

— Mais cela ne m'apprend rien sur les traits de
défunt votre mari, madame.....

— C'est juste ! attendez !... Il y a huit jours....
dans un omnibus..... j'ai rencontré un monsieur qui
lui ressemblait..... à jurer que c'était lui : le nez, la
bouche, les yeux..... c'était frappant.....

— Et ce monsieur ?

— Je ne l'ai jamais revu.

— Au moins pouvez-vous m'indiquer quelques
traits caractéristiques de son visage ?

— Il avait eu la petite vérole.

— Ah ! c'est quelque chose, ça.

— Mais son visage n'en avait conservé aucune
trace.

— Alors !

— Quant à ses yeux..... oh ! ils seront toujours
gravés là..... C'étaient des yeux.....

— Bleus ?

— Bleus ! oh ! non..... Pas toujours, ils chan-
geaient avec le temps.....

— Mais plus habituellement ?

— Habituellement..... ils étaient d'une couleur
charmante, mais indéfinissable..... d'une couleur
qui tenait à la fois du gris, du vert et du noir.

— Me voilà fixé.

— Quant à son nez, c'était un de ces nez dont on
ne dit rien ; et pour ce qui est de la bouche, tout ce
que je puis vous dire, c'est qu'à sa sortie de prison,
où il avait été enfermé pour banqueroute fraudu-
leuse, navré de ce que j'avais quitté le domicile
conjugal et pris la route de Lyon, il laissa pousser
toute sa barbe.

— Cela me suffit : avec de la barbe on peut toujours
faire le portrait ressemblant d'un repris de justice.

Le Gérant-responsable, A. CHERANCÉ.

Lyon. — Imp. d'Aimé VINCENIER, rue Belle-Cordière, 14.